

TUNISO EMIRATIE SICAV
RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES ETATS
FINANCIERS TRIMESTRIELS ARRETES AU 30 JUIN 2010

Fayçal DERBEL

Expert comptable
Membre de l'Ordre des Experts
Comptables de Tunisie

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS ARRETES AU 30 JUIN 2010

En exécution du mandat de commissariat aux comptes qui nous a été confié par votre conseil d'administration réuni le 03 mars 2010 et en application des dispositions du code des organismes de placement collectif, nous vous présentons notre rapport sur le contrôle des états financiers trimestriels de la Société «TUNISO EMIRATIE SICAV» pour la période allant du premier Avril au 30 Juin 2010, tels qu'annexés au présent rapport et faisant apparaître un total du bilan de D : 58.535.428, un actif net de D : 58.415.314 et un résultat bénéficiaire de la période de D : 635.636.

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de la Société «TUNISO EMIRATIE SICAV» comprenant le bilan au 30 Juin 2010, ainsi que l'état de résultat, l'état de variation de l'actif net, et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

Responsabilité de la direction dans l'établissement et la présentation des états financiers

1. La direction de la société est responsable de l'arrêté, de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément au système comptable des entreprises. Cette responsabilité comprend : la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Responsabilité de l'auditeur

2. Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance.

Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Opinion

3. A notre avis, les états financiers trimestriels de la Société « TUNISO EMIRATIE SICAV », annexés au présent rapport, sont réguliers et sincères et donnent, pour tout aspect significatif, une image fidèle de la situation financière de la société au 30 Juin 2010, ainsi que de la performance financière et de la variation de l'actif net pour la période close à cette date, conformément au système comptable des entreprises en vigueur en Tunisie.
4. Sans remettre en cause l'opinion ci-dessus exprimée, nous faisons signaler que les emplois en titres émis par des organismes de placement collectif en valeurs mobilières ont dépassé, au cours de la période, 5% de l'actif net, se situant ainsi au-dessus du seuil fixé par l'article 2 du décret n° 2001-2278 du 25 Septembre 2001.

Tunis, le 26 Juillet 2010

Le Commissaire aux Comptes

Fayçal DERBEL

BILAN ARRETE AU 30 JUIN 2010

(Montants exprimés en dinar)

ACTIF	Note	30/06/2010	30/06/2009	31/12/2009
Portefeuille-titres	4	37,118,483	15,319,975	29,957,760
Obligations et valeurs assimilées		34,321,868	14,039,878	27,977,561
Titres OPCVM		2,796,615	1,280,097	1,980,199
Placements monétaires et disponibilités		21,363,390	12,399,186	12,646,185
Placements monétaires	5	13,761,157	7,192,351	6,745,818
Disponibilités		7,602,233	5,206,835	5,900,367
Créances d'exploitation	6	13,235	19,900	8,762
Autres actifs	7	40,320	-	13,440
TOTAL ACTIF		58,535,428	27,739,061	42,626,147
PASSIF				
Opérateurs créditeurs	8	83,947	2,313	3,503
Autres créditeurs divers	9	36,167	21,661	43,171
TOTAL PASSIF		120,114	23,974	46,674
ACTIF NET				
Capital	14	56,939,064	27,184,432	41,164,500
Sommes distribuables				
Sommes distribuables de l'exercice clos		69	111	167
Sommes distribuables de l'exercice en cours		1,476,181	530,544	1,414,806
ACTIF NET		58,415,314	27,715,087	42,579,473
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		58,535,428	27,739,061	42,626,147

ETAT DE RESULTAT
(Montants exprimés en devise)

	Note	Période du 01/04 au 30/06/2010	Période du 01/01 au 30/06/2010	Période du 01/04 au 30/06/2009	Période du 01/01 au 30/06/2009	Année 2009
Revenus du portefeuille-titres	10	1,025,028	1,378,596	175,822	330,505	873,036
Revenus des obligations et valeurs assimilées		380,289	733,857	175,781	330,464	872,995
Revenus des titres OPCVM		644,739	644,739	41	41	41
Revenus des placements monétaires	11	138,468	227,788	64,212	129,796	219,932
TOTAL DES REVENUS DES PLACEMENTS		1,163,496	1,606,384	240,034	460,301	1,092,968
Charges de gestion des placements	12	(63,920)	(83,944)	(783)	(1,085)	(3,499)
REVENU NET DES PLACEMENTS		1,099,576	1,522,440	239,251	459,216	1,089,469
Autres charges	13	(26,360)	(49,146)	(21,453)	(37,339)	(86,709)
RESULTAT D'EXPLOITATION		1,073,216	1,473,294	217,798	421,877	1,002,760
Régularisation du résultat d'exploitation		29,756	2,887	97,015	108,667	412,046
SOMMES DISTRIBUABLES DE LA PERIODE		1,102,972	1,476,181	314,813	530,544	1,414,806
Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		(29,756)	(2,887)	(97,015)	(108,667)	(412,046)
Variation des plus (ou moins) valeurs potentielles sur titres		(85,964)	(104,237)	(14,788)	(6,035)	788
Plus (ou moins) valeurs réalisées sur cessions de titres		(351,618)	(211,518)	177,675	177,675	434,981
Frais de négociation		-	(118)	-	(118)	(118)
RESULTAT DE LA PERIODE		635,636	1,157,421	380,685	593,399	1,438,411

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET

(Montants exprimés en dinar)

	<i>Période du 01/04 au 30/06/2010</i>	<i>Période du 01/01 au 30/06/2010</i>	<i>Période du 01/04 au 30/06/2009</i>	<i>Période du 01/01 au 30/06/2009</i>	<i>Année 2009</i>
VARIATION DE L'ACTIF NET RESULTANT DES OPERATIONS D'EXPLOITATION	635,636	1,157,421	380,685	593,309	1,438,411
Résultat d'exploitation	1,073,216	1,473,294	217,798	421,877	1,002,760
Variation des plus (ou moins) valeurs potentielles sur titres	(85,964)	(104,237)	(14,788)	(6,035)	788
Plus (ou moins) valeurs réalisées sur cession de titres	(351,616)	(211,518)	177,675	177,675	434,981
Frais de négociation	-	(118)	-	(118)	(118)
DISTRIBUTIONS DE DIVIDENDES	(1,921,230)	(1,921,230)	(1,207,884)	(1,207,884)	(1,207,884)
TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL	9,623,376	16,589,650	8,173,058	11,692,220	25,711,594
Souscriptions					
- Capital	27,905,083	44,573,818	15,034,116	20,952,513	49,899,859
- Régularisation des sommes non distribuables	(36,044)	(27,577)	52,999	54,331	335,397
- Régularisation des sommes distribuables	718,622	1,324,780	588,865	909,236	1,670,523
Rachats					
- Capital	(18,615,180)	(28,504,541)	(7,241,285)	(9,816,090)	(25,153,651)
- Régularisation des sommes non distribuables	66,465	48,737	(39,083)	(39,919)	(214,831)
- Régularisation des sommes distribuables	(415,570)	(815,567)	(222,554)	(367,851)	(825,703)
VARIATION DE L'ACTIF NET	8,337,782	15,835,841	7,345,859	11,077,735	25,942,121
ACTIF NET					
En début de période	50,077,532	42,579,473	20,369,228	16,637,352	16,637,352
En fin de période	58,415,314	58,415,314	27,715,087	27,715,087	42,579,473
NOMBRE D' ACTIONS					
En début de période	481,152	413,116	195,383	161,368	161,368
En fin de période	574,383	574,383	274,661	274,661	413,116
VALEUR LIQUIDATIVE	101,701	101,701	100,907	100,907	103,069
TAUX DE RENDEMENT	1.01%	2.00%	1.40%	2.53%	4.63%

NOTES AUX ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS

AU 30 JUIN 2010

NOTE 1 : PRESENTATION DE LA SOCIETE

TUNISO EMIRATIE SICAV est une société d'investissement à capital variable régie par la loi n°2001- 83 du 24 juillet 2001 portant promulgation du code des organismes de placement collectif. Elle a été créée le 17 Janvier 2007 à l'initiative de la « BANQUE DE TUNISIE ET DES EMIRATS » et a reçu l'agrément du Conseil du Marché Financier, en date du 8 Novembre 2006.

Elle a pour objet la gestion, au moyen de l'utilisation de ses fonds propres et à l'exclusion de toutes autres ressources, d'un portefeuille de valeurs mobilières à revenu fixe.

Ayant le statut de société d'investissement à capital variable, « TUNISO EMIRATIE SICAV » bénéficie des avantages fiscaux prévus par la loi n°95-88 du 30 octobre 1995 dont notamment l'exonération de ses bénéfices annuels de l'impôt sur les sociétés. En revanche, les revenus qu'elle encaisse au titre de ses placements, sont soumis à une retenue à la source libératoire de 20%.

NOTE 2 : REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS

Les états financiers arrêtés au 31 Juin 2010, sont établis conformément aux préconisations du système comptable et notamment les normes 16 à 18 relatives aux OPCVM, telles que approuvées par l'arrêté du ministre des finances du 22 Janvier 1999.

NOTE 3 : PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

Les états inclus dans les états financiers trimestriels sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille-titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

3.1-Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont supportés par la SICAV.

Les intérêts sur les placements en obligations et bons et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

3.2-Evaluation des placements en obligations & valeurs assimilées

Les placements en obligations et valeurs similaires sont évalués à leur prix d'acquisition. La différence par rapport au prix de remboursement est répartie sur la période restant à courir et constitue, selon le cas, une plus ou moins value potentielle portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

3.3- Evaluation des titres OPCVM

Les placements en titres OPCVM sont évalués, en date d'arrêté, à leur valeur liquidative. La différence par rapport au prix d'achat constitue, selon le cas, une plus ou moins value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

3.4-Evaluation des autres placements

Les placements monétaires sont évalués à leur prix d'acquisition.

3.5-Cession des placements

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Le prix d'achat des placements est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

Note 4 : Portefeuille-titres

Le solde de ce poste s'élève au 30 Juin 2010 à D : 37.118.483 et se détaille ainsi :

	Nombre de titres	coût d'acquisition	Valeur au 30/06/2010	% Actif net
Obligations des sociétés & valeurs assimilées		33,484,752	34,321,868	58.75%
Obligations		27,426,250	28,106,957	48.12%
Emprunt AIL 2009/1	7,000	560,000	570,212	0.98%
Emprunt AIL 2010/1	15,000	1,500,000	1,514,499	2.59%
Emprunt ATB 2009 ligne A2	15,000	1,500,000	1,506,890	2.58%
Emprunt ATB 2009 ligne B2	10,000	1,000,000	1,005,431	1.72%
Emprunt ATL 2008 (taux fixe)	5,000	500,000	524,011	0.90%
Emprunt ATL 2008 (taux variable)	5,000	500,000	519,583	0.89%
Emprunt ATL 2009/2 (taux fixe)	10,000	1,000,000	1,032,104	1.77%
Emprunt ATL 2009/2 (taux variable)	10,000	1,000,000	1,030,251	1.76%
Emprunt ATL 2009/3	10,000	1,000,000	1,020,556	1.75%
Emprunt BTK 2009/B	5,000	500,000	506,674	0.87%
Emprunt BTK 2009/C	10,000	1,000,000	1,013,622	1.74%
Emprunt BTK 2009/D	5,000	500,000	508,014	0.87%
Emprunt CIL 2008/1	5,000	400,000	417,438	0.71%
Emprunt CIL 2009/1	5,000	500,000	519,765	0.89%
Emprunt CIL 2009/2	10,000	1,000,000	1,031,335	1.77%
Emprunt CIL 2009/3	13,000	1,300,000	1,322,887	2.26%
Emprunt STB 2008/2	15,000	1,406,250	1,432,896	2.45%
Emprunt STB 2010/1 (taux variable)	5,000	500,000	505,367	0.87%
Emprunt STB 2010/1 (taux fixe)	5,000	500,000	505,808	0.87%
Emprunt Sté touristique El Mouradi	3,000	300,000	312,095	0.53%
Emprunt Tunisie Leasing 2008	7,000	560,000	572,366	0.98%
Emprunt Tunisie Leasing 2009/1	5,000	400,000	406,895	0.70%
Emprunt Tunisie Leasing 2009/2	3,000	300,000	303,168	0.52%
Emprunt Tunisie Leasing 2009 Sub (taux variable)	10,000	1,000,000	1,033,309	1.77%
Emprunt Tunisie Leasing 2010/1	5,000	500,000	501,685	0.86%
Emprunt Amen Bank 2009 Sub (taux fixe)	15,000	1,500,000	1,549,095	2.65%
Emprunt Amen Bank 2009 Sub (taux variable)	15,000	1,500,000	1,545,482	2.65%
Emprunt Sté Meublatax 2008	10,000	1,000,000	1,036,335	1.77%
Emprunt UIB 2009/1	30,000	3,000,000	3,134,245	5.37%
Emprunt Banque de l'habitat 2009 (taux variable)	10,000	1,000,000	1,019,839	1.75%
Emprunt C.H.O 2009	2,000	200,000	205,100	0.35%
Bons du trésor assimilables		5,860,068	5,978,264	10.23%
BTA 10/2013	100	98,300	102,523	0.18%
BTA 02/2015	685	699,728	709,912	1.22%
BTA 07/2017	300	297,810	314,130	0.54%
BTA 07/2017	700	709,730	744,414	1.27%
BTA 07/2017	500	507,750	532,569	0.91%
BTA 07/2019	500	514,000	520,155	0.89%
BTA 05/2022	1,000	986,000	996,499	1.71%
BTA 05/2022	500	508,250	511,370	0.88%
BTA 05/2022	500	504,000	507,655	0.87%
BTA 05/2022	1,000	1,034,500	1,039,037	1.78%
Bons du Trésor Zéro Coupons		198,434	236,647	0.41%
BTZC 10/2016	368	198,434	236,647	0.41%
Titres OPCVM		2,878,996	2,796,615	4.79%
Actions des SICAV		2,878,996	2,796,615	4.79%
ATTJARI OBLIGATAIRE SICAV	20,000	2,088,296	2,022,180	3.46%
SANADETT SICAV	7,284	790,700	774,435	1.33%
TOTAL		36,363,748	37,118,483	63.54%

Note 5 : Placements monétaires

Le solde de ce poste s'élève au 30 Juin 2010 à D : 13.761.157 et se détaille ainsi :

Désignation	coût d'acquisition	Valeur au 30/06/2010	% Actif net
Billets de trésorerie émis par les sociétés cotées ou bénéficiant d'une notation	4,891,131	4,950,596	8.47%
BT CIL du 16/03/2009 (pour 730 jours au taux de 5,45%)	1,000,000	1,012,959	1.73%
BT TL du 03/03/2010 (pour 350 jours au taux de 5,07%)	962,419	975,304	1.67%
BT LSTR du 24/03/2010 (pour 180 jours au taux de 5,25%)	979,537	990,792	1.70%
BT LSTR du 24/03/2010 (pour 210 jours au taux de 5,25%)	976,228	987,435	1.69%
BT LSTR du 24/03/2010 (pour 240 jours au taux de 5,25%)	972,947	984,106	1.68%
Comptes à terme	200,000	208,958	0.36%
Placement au 07/08/2010 (au taux de 6,23%)	200,000	208,958	0.36%
Certificats de dépôt	8,500,000	8,601,603	14.72%
Certificat de dépôt BTE au 20/05/2012 (au taux de 4,87%)	4,000,000	4,018,629	6.88%
Certificat de dépôt BTE au 16/06/2011 (au taux de 6,22%)	500,000	501,037	0.86%
Certificat de dépôt Attijari Bank au 12/01/2012 (au taux de 5,1%)	2,000,000	2,038,533	3.49%
Certificat de dépôt Attijari Bank au 23/12/2011 (au taux de TMM+0,95%)	2,000,000	2,043,404	3.50%
Total	13,591,131	13,761,157	23.56%

Note 6: Créances d'exploitation

Le solde de ce poste s'élève à au 30/06/2010 à D : 13.235 contre D : 19.900 au 30/06/2009 et représente, exclusivement, le montant des intérêts à recevoir au titre des dépôts à vue.

Note 7 : Autres actifs

Cette rubrique s'élève au 30/06/2010 à D : 40.320 et représente les paiements accordés au fournisseur du nouveau logiciel de gestion "B.F.I".

Note 8 : Opérateurs créditeurs

Cette rubrique s'élève au 30/06/2010 à D : 83.947 contre D : 2.313 au 30/06/2009 et se détaille comme suit :

	<u>30/06/2010</u>	<u>30/06/2009</u>
Rémunération dépositaire	2,482	2,313
Rémunération distributeur	81,465	-
Total	<u>83,947</u>	<u>2,313</u>

Note 9 : Autres créditeurs divers

Le solde de ce poste s'élève au 30 juin 2010 à D : 36.167 contre D : 21.661 au 30 juin 2009 et se détaille comme suit :

	<u>30/06/2010</u>	<u>30/06/2009</u>
Honoraires du commissaire aux comptes	4,711	116
Redevances du CMF	5,515	2,406
Rémunération du PDG	5,387	4,849
Rémunération du personnel	-	8,077
Loyer	2,495	2,493
Etat, taxes et versements assimilés	1,574	468
Publications et frais divers	1,199	745
Jetons de présence	3,074	1,859
Frais de négociation	-	118
Dividendes à payer	1,445	530
Autres	10,767	-
Total	<u>36,167</u>	<u>21,661</u>

Note 10 : Revenus du portefeuille titres

Le solde de ce poste s'élève pour la période allant du 1^{er} avril au 30 juin 2010 à D : 1.025.028 contre D : 175.822 pour la même période de l'exercice précédent et se détaille comme suit :

	Trimestre 2 2010	Trimestre 2 2009
<u>Revenus des obligations</u>		
- Revenus des obligations	299,427	90,011
<u>Revenus des titres émis par le trésor et négociables sur le marché financier</u>		
- Intérêts des BTA et BTZC	80,862	85,770
<u>Revenus des OPCVM</u>		
- Dividendes	644,739	41
TOTAL	1,025,028	175,822

Note 11 : Revenus des placements monétaires

Le solde de ce poste s'élève pour la période allant du 01/04/2010 au 30/06/2010 à D : 138.468 contre D : 64.212 pour la même période de l'exercice précédent, et se détaille ainsi :

	Trimestre 2 2010	Trimestre 2 2009
Intérêts des billets de trésorerie	51,697	33,601
Intérêts des comptes à terme	2,485	2,485
Intérêts sur comptes de dépôt à vue	13,686	19,871
Intérêts des certificats de dépôt	70,600	8,255
TOTAL	138,468	64,212

Note 12 : Charges de gestion des placements

Le solde de ce poste s'élève pour la période allant du 1er Avril au 30 Juin 2010 à D : 63.920 contre D : 783 pour la même période de l'exercice précédent et se détaille ainsi :

	<u>30/06/2010</u>	<u>30/06/2009</u>
Rémunération dépositaire	1,246	783
Rémunération distributeur	62,674	-
Total	<u>63,920</u>	<u>783</u>

Note 13 : Autres charges

Les autres charges s'élèvent pour la période allant du 1^{er} avril au 30 juin 2010 à D : 26.360 contre D : 21.453 pour la même période de l'exercice précédent et se détaillent comme suit :

	<u>30/06/2010</u>	<u>30/06/2009</u>
Honoraires du commissaire aux comptes	2,369	1,733
Redevances du CMF	15,668	6,808
Rémunération du PDG	1,540	1,461
Rémunération du personnel	-	3,916
Taxes et versements assimilés	2,370	723
Loyer	374	374
Publications et frais divers	2,494	5,246
Jetons de présence	1,545	1,192
Total	<u>26,360</u>	<u>21,453</u>

Note 14 : Capital

Les mouvements enregistrés sur le capital, au cours de la période allant du 1^{er} Janvier 2010 au 30 Juin 2010, se détaillent ainsi :

Capital au 31-12-2009

Montant	41,164,500
Nombre de titres	413,116
Nombre d'actionnaires	231

Souscriptions réalisées

Montant	44,573,818
Nombre de titres émis	447,331
Nombre d'actionnaires nouveaux	82

Rachats effectués

Montant	(28,504,541)
Nombre de titres rachetés	(286,064)
Nombre d'actionnaires sortants	(38)

Autres mouvements

Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	(104,237)
Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres	(211,518)
Régularisation des sommes non distribuables	21,160
Frais de négociation	(118)

Capital au 30-06-2010

Montant	56,939,064
Nombre de titres	574,383
Nombre d'actionnaires	275